

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Phatisa Food Fund 3 LLC

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Phatisa Food Fund 3 LLC (« PFF3 » ou le « Fonds ») est un fonds de capital-investissement géré par Phatisa Fund Managers 3 Limited, une société de Phatisa Group Limited (« Phatisa »), un gestionnaire de placements chevronné qui se concentre sur la chaîne de valeur alimentaire et agroalimentaire africaine. En tant que fonds aligné sur les critères 2X, PFF3 cherche à soutenir huit à dix entreprises en croissance dans le vaste écosystème agroalimentaire, à stimuler le développement économique et la création d'emplois, y compris dans les pays les moins avancés (PMA), à contribuer à la sécurité alimentaire sur tout le continent et à faire progresser l'égalité des genres en encourageant une participation et des opportunités plus inclusives pour les femmes.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Phatisa Food Fund 3 LLC.Phatisa Fund Managers 3 Limited (le « gestionnaire »)
PAYS DE CONSTITUTION	Île Maurice
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Afrique
DURÉE DU FINANCEMENT	10 ans (avec options de prolongation)
SECTEUR	Agroalimentaire
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI-2
PRODUIT DE FINANCEMENT	Capitaux propres indirects (fonds)
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE 2X CANADA	9 M\$ US
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	16 M\$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	28 novembre 2025
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	2 février 2026
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION	21 avril 2026
ALIGNMENT AVEC LES CRITÈRES 2X	Oui, selon les critères Emploi et Portefeuille.

Résumé des impacts prévus sur le développement

Selon la proposition de valeur sur le plan de l'impact sur le développement, cet investissement contribuera à la croissance d'entreprises de toute la chaîne de valeur alimentaire en Afrique, y compris celles alignées sur les critères 2X, tout en augmentant la disponibilité alimentaire, en renforçant les pratiques inclusives en matière de genre et en encourageant la mise en œuvre de mesures liées au climat et à la nature.

La théorie du changement en matière d'impact présentée ci-dessous résume comment PFF3 contribuera aux objectifs de développement à long terme de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

- **Plus grande disponibilité alimentaire:** Le Fonds devrait soutenir la production de 4 millions de tonnes de denrées alimentaires et de produits connexes. En investissant dans des entreprises diversifiées de toute la chaîne de valeur alimentaire, le Fonds renforcera la production et la distribution et réduira les pertes et les déchets alimentaires, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et à la résilience des systèmes alimentaires.
- **Accompagnement des petites exploitations agricoles:** En investissant dans des entreprises de la chaîne de valeur alimentaire, le Fonds entend aider 50 000 petites exploitations agricoles et microentreprises à développer leurs compétences, pour faciliter leur accès aux marchés et élargir leurs débouchés économiques.
- **Création d'emplois de qualité:** Le Fonds vise à soutenir 12 000 emplois permanents et à contribuer aux économies locales par le biais des salaires et des impôts. Cette initiative s'appuie sur le succès du fonds Phatisa Food Fund 2 (PFF2), le fonds précédent, qui a soutenu près de 9 500 emplois et rejoint 15 500 agricultrices et agriculteurs.



ÉGALITÉ DES GENRES

- **Promotion de l'égalité des genres au travail** : Phatisa, signataire des Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies, promeut l'égalité entre les hommes et les femmes en intégrant des considérations liées au genre tout au long du cycle d'investissement et en mettant en œuvre des pratiques commerciales sensibles au genre. PFF3 vise à atteindre une représentation de 25 % de femmes à la haute direction ou parmi les propriétaires, et de 30 % dans les postes de gestion dans l'ensemble de son portefeuille, tout en exigeant que toutes les entreprises adoptent et mettent en œuvre une politique d'égalité des genres.
- **Nombre accru d'emplois pour les femmes** : PFF3 devrait atteindre 20 000 petites exploitantes agricoles et micro-entrepreneures, et soutenir 5 400 emplois permanents occupés par des femmes. Les fonds précédents de Phatisa ont réussi à augmenter la représentation féminine au sein des effectifs des entreprises bénéficiaires de ses investissements, un résultat que PFF3 souhaite reproduire.
- **Admissibilité au Défi 2X** : S'appuyant sur le succès de PFF2, qui a obtenu la certification 2X, cette transaction est admissible au Défi 2X en raison de la représentation féminine au sein du personnel de Phatisa, des emplois de qualité destinés aux femmes et de l'engagement de PFF3 à investir 50 % des fonds dans des entreprises alignées sur les critères 2X d'ici à la sortie.



ACTION POUR LE CLIMATE ET DE LA NATURE

- **Soutien à l'agriculture adaptée au climat** : Le Fonds investit dans des pratiques agricoles adaptées au climat et des stratégies de décarbonation grâce à une assistance technique ciblée. Il aide ainsi les entreprises à s'adapter aux risques climatiques tels que les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur. Les considérations climatiques sont intégrées tout au long du cycle d'investissement. Par exemple, les activités à fortes émissions sont exclues et les entreprises en portefeuille se donnent comme cible d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- **Promotion de pratiques agricoles durables** : PFF3 vise à réduire de 40 % les émissions des entreprises de son portefeuille. Phatisa est également parmi les premières entreprises à avoir adopté le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature, en plus d'avoir pris des engagements d'intendance environnementale.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Les investissements qu'envisage le Fonds devraient présenter des risques environnementaux et sociaux modérés, propres aux sites et largement réversibles, notamment les suivants :

- Risques environnementaux cumulés découlant des secteurs d'activité des entreprises en portefeuille;
- Risques liés à la main-d'œuvre et aux conditions de travail;
- Risques contextuels (instabilité politique et sociale des pays, par exemple);
- Risques liés à la sécurité des collectivités.

Les risques environnementaux et sociaux sont atténués par le système de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de Phatisa, qui est conforme aux normes de performance de la Société financière internationale (IFI). Le suivi du portefeuille est assuré de façon continue par un comité des risques et lors de rencontres régulières du comité environnemental et social réunissant les commanditaires (y compris FinDev Canada).

Dans le cadre du contrôle diligent des risques environnementaux et sociaux mené en octobre et en novembre 2025, FinDev Canada a effectué une recherche d'antécédents, discuté directement avec les équipes responsables des questions environnementales et sociales et des ressources humaines du gestionnaire, et passé en revue les documents traitant de questions environnementales et sociales.

Puisque le fonds PPF3 succède au fonds PPF2, dans lequel FinDev Canada a déjà investi, et que le système de gestion des risques ESG de Phatisa a été reconnu comme efficace pour le PPF2, le contrôle diligent a été simplifié de manière à cibler la continuité du système, les mises à jour et la surveillance de la gouvernance. Il n'y a pas eu de visite du site.

La transaction a été évaluée en regard de la politique et des normes suivantes :

- Norme de performance 1 de l'IFI : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 de l'IFI : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Politique environnementale et sociale de FinDev Canada

Conformément à la Note d'interprétation sur les intermédiaires financiers de l'IFI, notre examen a confirmé que :

- le Fonds maintient et améliore en continu un système de gestion des risques ESG conformément à la norme de performance 1;
- la gestion du personnel respecte les directives de la norme de performance 2;
- les investissements sont vérifiés par rapport à la liste d'exclusion de FinDev Canada;
- des systèmes sont en place pour encourager les sociétés en portefeuille à se conformer aux lois et règlements nationaux applicables

Sur la base de l'évaluation, PPF3 répond aux normes applicables. On considère que les risques résiduels sont réputés être modérés et en mesure d'être gérés par le système de gestion des risques ESG existant et un suivi régulier. La transaction est toujours de catégorie FI-2, comme c'était le cas dans la divulgation ex ante.